

Assemblée Générale du 23 avril 2022. RAPPORT d'ACTIVITÉS de la SAS CEVIDORÉES Année 2021

Lors de l'assemblée générale du 20 mars 2020, nous espérions produire les premiers kilowatts heures « Cevidorées » avant la fin 2021. C'était sans compter les délais, les imprévus et les déconvenues que nous avons eu à gérer tout au long de cette année 2021 et que nous évoquons plus loin. Mais... cette fois ça y est : le chantier de la toiture du boulodrome de Châtillon est en cours de finitions et sera raccordé au réseau dès réception de l'avis du Consuel ; la station d'épuration de Chasselay est en chantier : après trois années d'installation et de développement, Cevidorées va enfin produire de l'énergie verte et locale !

Nous avons traversé des moments un peu difficiles : sur le moment, on se lamente...
Et puis, les projets avancent et sortent de terre : avec le recul, on se complimente !

1. Préparer les chantiers d'installation photovoltaïques : le défi technique.

2021 a été largement consacrée à l'ensemble des démarches techniques, administratives, juridiques et financière préalables à la mise en route des chantiers. Ce fut une période frustrante car il n'y avait rien encore de concret, mais ce fut aussi un moment assez stimulant parce que l'on a construit les bases de notre futur fonctionnement et... appris un nouveau métier !

Nous évoquons à la dernière AG un total de 21 toitures retenues pour installer des panneaux, sous réserve de confirmation par le bureau d'étude. Nous finalisons à cette période les dernières promesses de bail ou de Convention d'Occupation Temporaire et nous lançons les démarches préalables aux travaux :

- Les Déclarations Préalables à travaux sont déposées auprès des mairies durant les premières semaines de 2021.
- Début février, ces installations font l'objet de demandes de diagnostic de raccordement auprès de ÉNEDIS.
- Simultanément, entre fin février et début avril, nous organisons des visites sur les différents sites avec le bureau d'étude Cythélia Energy (La motte Servolex – 73). Les études de faisabilité nous parviennent progressivement courant avril.
- Après les 3 études (laborieuses !) du cabinet Ginger financées par la région, les études de structures (solidité des charpentes) sont engagées dans la foulée par le cabinet JTH Structures (Chazelles sur Lyon – 42). Ses conclusions nous sont adressées début juillet.
- Dès la fin mai, nous faisons parvenir aux pompiers (Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours) les premiers dossiers de demande d'autorisation de travaux, démarche indispensable lors de tous travaux sur des Etablissements Recevant du Public.
- Progressivement et à l'issue des délais d'instruction, les mairies rendent leur avis suite aux « déclarations de travaux » que nous avons déposées pour chaque installation. Dès réception et en cas de l'avis favorable, nous affichons cet avis pour les deux mois réglementaires d'éventuel recours de tiers.

- Puis nous lançons les demandes définitives de raccordement au réseau public d'électricité auprès d'ENEDIS.

Au printemps 2021, nous travaillons donc sur une liste de 13 toitures éligibles :

| Installations | Caractéristique du bâtiment |
|--|-----------------------------|
| Chamelet , salle des fêtes | Public |
| Chasselay , station d'épuration | Public |
| Châtillon , boulodrome | Public |
| Létra , halle des sports | Public |
| Les Chères , hangar agricole | Privé |
| Anse , maison particulière | Privé |
| Anse , services techniques | Public. Secteur protégé. |
| Marcy , maison particulière | Privé |
| Val d'Oingt , salle des fêtes d'Oingt | Public. Secteur protégé. |
| Val d'Oingt , Coopérative de St Laurent d'Oingt | Public. Secteur protégé. |
| Frontenas , salle d'animation rurale | Public. Secteur protégé. |
| Sainte Paule , salle des fêtes | Public. Secteur protégé. |
| Pommiers , local technique | Public. Secteur protégé. |

Mais c'est ici que nous sommes confrontés à beaucoup de retards et d'imprévus et... de déceptions : sur les 13 projets présentés ci-dessus, 4 seulement vont pouvoir être normalement développés. Tous les autres vont devoir être ajournés, modifiés ou tout simplement... abandonnés :

- Le projet de Marcy sera refusé par la mairie pour non-conformité au PLU, sans que nous ayons pu obtenir le moindre rendez-vous, malgré des demandes renouvelées et alors que d'autres projets photovoltaïques ont vu le jour sur la commune au même moment. Nous ne nous expliquons toujours pas ces refus.
- Le projet de Anse sur une maison particulière a été abandonné par la propriétaire, malgré un engagement signé, à la suite d'un différend avec Cevidorées concernant le passe sanitaire. On doit noter cependant qu'aucun frais d'étude n'avait été engagé sur cette toiture.
- Le projet de Les Chères étant en site assez isolé, les coûts de raccordement de notre installation au réseau public d'électricité demandés par ENEDIS vont s'avérer très importants. Ce projet fera donc l'objet de longues hésitations, avant d'être finalement retenu.
- Les 6 projets en « secteur protégé » doivent recueillir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Elle va refuser les 3 premiers ; nous allons donc retirer les trois suivants pour éviter de nouvelles déconvenues. Il s'en suivra de multiples démarches (cf. ci-dessous) qui conduiront finalement l'ABF à accepter 5 des 6 installations moyennant quelques adaptations éventuelles.

Sauf que...

- pour l'une d'entre elle, la cave coopérative de St Laurent d'Oingt, les propriétaires n'ont pu attendre les délais de plusieurs mois qu'il a fallu à l'ABF pour rendre un avis favorable. Le projet est abandonné.
- pour une autre, la salle des fêtes d'Oingt, et alors que nous venions de recevoir un avis favorable des ABF, l'étude de structure a mis en évidence des faiblesses importantes dans la charpente du local. Le projet est maintenant ajourné, suspendu à des travaux de renforcement futurs.

- pour une troisième installation, le local technique de Pommiers, le projet pourrait être accepté, mais seulement dans le cadre de travaux d'extension qui ne pourront se faire qu'en 2022.

A l'inverse, un autre projet vient rejoindre cette première grappe : la toiture d'un nouveau bâtiment administratif en construction à Porte des Pierres Dorées nous est confiée.

Au final, une première grappe est arrêtée avant l'été, composée de 9 toitures réalisables dans les mois qui viennent et pour lesquelles tous les voyants sont au vert !

| | Puissance installée (kWc) | Production attendue (MWh/an) |
|--|------------------------------|---------------------------------|
| Chamelet , salle des fêtes | 34 | 39,64 |
| Chasselay , station d'épuration | 25 | 32,87 |
| Châtillon , boulodrome | 26 | 33,38 |
| Létra , halle des sports | 99 | 107,21 |
| Les Chères , hangar agricole | 36 | 46 |
| Anse , services techniques | 36 | 39,92 |
| Frontenas , salle d'animation rurale | 23 | 29,67 |
| Porte des Pierres Dorées , bâtiment administratif | 36 | 35,9 |
| Pommiers , local technique | 28 | 35,64 |
| Total | 343 | 400,23 |

Une fois en fonctionnement, cet ensemble d'installations produira 400 MWh/an, c'est-à-dire la consommation moyenne de 80 foyers environ.

Fin août, le dossier de consultation des entreprises est lancé. Nous nous adressons à des installateurs locaux ou des installateurs connus, mais, là encore, les choses ne sont pas simples : sur 6 entreprises consultées, seulement trois répondent... dont une ne présente pas, à ce stade, les habilitations réglementaires exigées et une autre affiche des devis assez prohibitifs ! Accompagnés par notre bureau d'étude, nous allons ouvrir et comparer les offres, examiner les différentes options techniques, demander des précisions, des compléments...

Simultanément, nous étudions les différentes solutions d'assurance : la MAIF propose un contrat standard élaboré avec l'ensemble du réseau national des énergies citoyennes ; nous y souscrivons.

Fin octobre, l'entreprise SOALIS (Montboucher sur Jabron – 26) est retenue, mais plusieurs démarches sont encore inabouties et notamment le bouclage du financement des projets (Cf. ci-dessous). Il nous faut donc retarder la signature des devis... ce que nous payerons cher quelques semaines plus tard du fait d'une brutale augmentation des prix début 2022. Le marché de l'installation photovoltaïque a ses règles, est lui aussi dépendant du contexte international et met parfois nos nerfs à rude épreuve.

A noter : lors de la signature du « Contrat de Transition Ecologique » avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées en novembre 2020, nous nous sommes engagés à produire environ 500 MWh/an à l'échéance de fin 2022. Nous n'y serons pas tout à fait, mais une bonne partie du chemin sera fait et trois nouveaux projets en gestation pourraient bien nous amener à dépasser cet objectif et gagner encore en crédibilité !

2. Poursuivre et développer les contacts tout azimut : travailler en réseau et préparer l'avenir.

A côté de l'effervescence du montage technique des projets, nous continuons à multiplier les rencontres, les rendez-vous, à explorer de futurs projets, à répondre aux sollicitations qui nous parviennent.

- Les contacts et **rencontres avec les mairies** vont se poursuivre tout au long du premier semestre 2021 : Morancé, Porte des Pierres Dorées, Sainte Paule, Lozane, Belmont, Charnay, Saint Jean Des Vignes, Alix, Moiré, Chasselay : à chaque fois nous pourrions expliquer notre démarche et nous faire connaître parfois devant l'ensemble du Conseil municipal d'autres fois en comité plus restreint : l'important pour nous est de mobiliser les collectivités comme relai de sensibilisation auprès des habitants de la commune. Mais c'est aussi l'occasion de les inciter à s'engager à nos côtés : à ce jour, 8 communes ont souscrit des actions de Cevidorées, la plupart d'entre elles à hauteur de un euro par habitant, pour un total cumulé de 10 800€. Par ailleurs, et même si toutes ces propositions ne pourront pas voir le jour, 15 municipalités, soit près de la moitié des communes de la Communauté de Communes, nous ont mis à disposition une ou plusieurs toitures de bâtiment municipaux. Il en est de même avec la CCBPD : rencontre avec le président, réunions de travail, soutien à la fête des EnR... Nous restons en lien proche avec la **Communauté de Communes** Beaujolais Pierres Dorées dont le PCAET reste un cadre clair à notre coopération.

- Nous poursuivons des contacts avec des **collectifs ou associations de proximité** qui nous permettent une ouverture, des échanges et du partage d'expérience : Café des sciences de Villefranche, Lyon's Club, collectif en création à Trévoux, Ecolibris à Morancé, Soleil Beaujolais à Belleville et puis, bien sûr, de multiples échanges et contacts avec Centrales Villageoises Association, la fédération nationale des Centrales villageoises, qui reste un lieu de ressources et de mutualisation des expériences extrêmement important.

- Notre objectif de **sensibilisation à la transition énergétique vise aussi les administrations** : ce fut le cas cette année avec l'**Architecte des Bâtiments de France** que nous évoquons ci-dessus. Après une première prise de contact en 2020, nous retrouvons l'ABF en mai 2021 sur le site de la cave coopérative de St Laurent d'Oingt. A cette occasion, l'ABF insiste sur la difficulté d'accepter l'installation de panneaux noirs sur les toitures de la région à dominante rouge-tuile. Elle nous demande d'étudier plutôt l'utilisation de panneaux ou même de tuiles Photovoltaïques de couleur rouge. Nous allons explorer les différentes solutions existantes : le 19 mai, visite et rencontre avec le fabricant de tuiles PV (Société Edilians, Quincieux – 69), puis organisation quelques jours plus tard d'une réunion avec un distributeur, demande de devis puis synthèse comparative du coût des différentes solutions. L'étude transmise à l'ABF en juin 2021 démontre l'impasse économique que constitue l'utilisation de produits de couleur rouge : la chute de rendement et le coût prohibitif des panneaux ou tuiles PV rouges se conjuguent pour rendre les projets non viables. Deux réunions vont se tenir à la Communauté de Commune en juillet puis en septembre avec les ABF en présence d'élus et d'opérateurs pour tenter d'assouplir les avis défavorables quasi-systématiques rendus par les ABF sur les projets photovoltaïques en toiture. Nous y présentons nos projets ; la diplomatie et l'urgence climatique aidant, les ABF assoupliront donc leur position.

- Simultanément, les **contacts pour de nouvelles toitures** se poursuivent. Que cela soit à notre initiative, ou bien à la demande des propriétaires eux-mêmes, les contacts et Rendez-Vous se multiplient pour étudier de futurs projets d'installations en toiture : des exploitations agricoles (Les Chères), des caves viticoles (Oedoria), des entreprises (Rhône espaces Verts, Nestlé, pépinières Rey, Sicarex, cabinet médical en installation et APCC à Theizé, Ecole de pilotage, Brasserie Grédam,

Château de Beaulieu, ...) des communes encore (Porte des Pierres Dorées, Lozane) et puis de très nombreux propriétaires privés à Anse, Porte des Pierres Dorées, Pommiers, St Jean des Vignes, Lachassagne, Theizé... Nous explorerons même une proposition d'installation au sol dans une ancienne carrière désaffectée.

Souvent, les toitures proposées sont incompatibles avec une installation par nos soins : superficie de toiture insuffisante, tranchées de raccordement à réaliser, orientation médiocre, toiture encombrée de cheminées, aérations, fenêtres de toit... Parfois, particuliers ou entreprises souhaitent plutôt autoconsommer l'électricité produite... Mais parfois nous prenons date, nous gardons contact pour des études ou projets futurs. Dans tous les cas, ces démarches, même si elles sont très coûteuses en temps, sont un puissant moment d'échange, d'information et de sensibilisation.

- des **contacts et travaux qui ouvrent à des projets futurs** pour Cevidorées.

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a demandé à la ALTE (Agence Locale de Transition Energétique) un diagnostic du potentiel photovoltaïque de l'ensemble des toitures de bâtiments publics du territoire. Le 24 novembre, Cevidorées a été invitée à la restitution de cette étude : 43 sites ont été évalués comme potentiellement intéressants. Et nous serons en effet officiellement sollicités début 2022 pour travailler sur 5 de ces projets, dont deux projets d'ombrières, particulièrement intéressants par leur superficie et leur nature.

C'est d'ailleurs en pensant « ombrières » que nous avons approché un charpentier local en vue d'étudier la faisabilité de structures modulaires en bois pour ombrières, compte tenu de la proximité des ressources de la vallée d'Azergues en ce domaine.

Autre projet : devant l'accroissement des demandes d'autoconsommation, Centrales Villageoises Association a engagé un travail important d'étude de faisabilité de projets d'Auto Consommation Individuelle ou Collective (ACI ou ACC) : il s'agirait, pour les Centrales Villageoises, de réaliser des installations photovoltaïques dont la production serait utilisée en direct par le propriétaire de la toiture lequel verrait sa facture d'électricité baisser et pourrait ainsi rémunérer la Centrale Villageoises pour son investissement. Le modèle économique est difficile à trouver ; c'est l'objet de ces études que nous suivons de près : il semble qu'il y ait de fortes attentes pour un tel modèle. Nous sommes également partenaires de Solarcoop qui propose des petites installations à monter soi-même et peut également conseiller techniquement les particuliers.

- Les contacts, ce sont aussi les rencontres avec **de nouveaux contributeurs**, des personnes qui souhaitent s'investir un peu plus dans Cevidorées : ce fut le cas cette année avec Bernard T, Yvan T, Philippe R, Marie- France et Giovanni P, Clément M. Ils apportent un soutien précieux au collectif Cevidorées.

3. Travailler ensemble avec efficacité et souplesse : Le défi du fonctionnement.

Cevidorées est confronté à un paradoxe : tous ses acteurs sont des bénévoles qui ont d'autres contraintes et d'autres engagements que Cevidorées, alors que la société est confrontée à des exigences et des échéances de niveau professionnel ! Il nous faut d'une part assurer l'efficacité, la réactivité, la rigueur méthodologique et juridique pour être crédibles vis-à-vis des partenaires externes et d'autre part veiller simultanément à la finalité écocitoyenne et participative de notre organisation, dont l'ADN est la coopération, le principe de collégialité dans les décisions, la convivialité et la participation du plus grand nombre malgré les différences de disponibilité et d'investissement...

Ça a l'air contradictoire... En fait, ça marche !

- Un noyau d'une dizaine de personnes assure le quotidien de la société. A défaut de locaux communs, ils se retrouvent chaque mercredi pour un « Zoom info » d'une heure qui permet à chacun de savoir où on en est et de se répartir les tâches de la semaine. 44 « Zoom-info » se sont tenus en 2021, avec 5 à 10 participants chaque semaine environ.
- Ces acteurs de première ligne se retrouvent, avec d'autres, au sein de « groupes de travail » en charge des différents domaines du fonctionnement de notre collectif : Groupe Technique, Communication, Web, Juridique et Financier, Fondement Organisation Gouvernance. Chaque groupe s'autoorganise pour assurer le boulot.
- Chaque mois se tient une réunion conjointe du Collectif et du Conseil de Gestion. Il s'agit d'y rendre compte de l'action menée et d'y prendre les décisions d'orientations importantes. 8 réunions du collectif/conseil de gestion se sont tenues en 2021 avec 17 à 24 participants présents ou représentés, pour une moyenne à 21.

Nous avons malgré tout traversé des périodes plus difficiles, notamment autour de l'été 2021 : il manquait parfois du monde pour soulager les plus engagés qui, devant les échéances obligatoires, devaient se faire violence pour « ne pas lâcher » les affaires. C'est un sujet récurrent : la charge de responsabilité ainsi que les connaissances engrangées progressivement rendent assez difficile l'accès aux dossiers à des personnes non averties : non seulement il faut du temps et de la disponibilité pour faire des choses à Cevidorées, mais en plus, il faut s'y connaître !

Nous avons donc évoqué l'idée d'embaucher quelqu'un pour soutenir les bénévoles de « première ligne », par exemple dans le cadre d'emplois partagés... Proposition sans suite à ce jour : Cevidorées n'a pas les ressources pour assurer un salaire permanent.

Du coup, on s'organise : désignation de « binôme référent » pour chacune des installations, nomination de référents internes « autoconsommation – coopérative Solarcoop », appel régulier à de nouveaux contributeurs...

4. Financer les projets : le long travail de montage de dossier !

Nous étions 104 actionnaires le 20 mars 2020, date de la dernière Assemblée Générale.

À ce jour, nous sommes **137 actionnaires ayant souscrit un total de 1726 actions pour un capital acquis de 86 300 €**. La composition de cet actionnariat s'est un peu modifiée puisque **8 communes et 2 associations** ont souscrit en tant que personnes morales. C'est le signe d'un engagement citoyen qui s'élargit.

Mais c'est aussi un accroissement de nos fonds propres, lesquels constituent l'apport personnel qui nous permet d'aller négocier les emprunts.

Nous évoquons l'an dernier la possibilité de bénéficier **de subventions** de la Région Auvergne Rhône- Alpes. Le dossier a été ouvert dès le printemps 2021, mais mis en sommeil en attendant l'avancée des différents projets : il nous fallait joindre au dossier de demande de subventions des pièces... qui ne nous parvenaient qu'au fur et à mesure des réponses de nos partenaires : avis favorables aux déclarations de travaux, demandes de raccordement déclarées complètes ; devis de travaux, assurances, etc. Nous reprendrons donc le dossier dans le courant de l'été 2021 pour le finaliser et constater... que nous ne pouvons plus récupérer nos données initiales sur l'application dédiée du Conseil Régional ! Le 17 septembre, nous reprenons de zéro l'intégralité du dossier de demande de subvention et ceci... dans l'urgence : nous apprenons en effet qu'un arrêté est à la signature qui devrait interdire les subventions des collectivités sur ce type de projet !

A l'issue d'une course contre la montre et avec l'appui remarquable des services instructeurs du Conseil Régional, nous déposons le 21 septembre notre dossier complet pour le subventionnement de 5 installations. Après plusieurs mises à jour et ajustements, nous sommes informés le 22 décembre que notre demande est acceptée : le 20 janvier nous recevons la confirmation de l'octroi d'une subvention de 72 800 € au titre de ces Appels à Projets Partenariaux Energies Renouvelables du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes.

Simultanément, nous explorons les meilleures offres de prêts. 4 organismes bancaires sont consultés : le Crédit Agricole, notre banque actuelle, la Caisse d'Épargne, le Crédit Mutuel et la Banque de Transition Énergétique. Nous bénéficions ici de l'expérience cumulée d'autres Centrales Villageoises : ces organismes leur ont offert de bonnes conditions de prêt par le passé.

De fait, ils connaissent pour la plupart notre activité et nos contraintes. Mais les offres varient sensiblement selon les banques et selon la date : le plus mauvais taux proposé en juin dernier (1,56%) et devenu meilleur que la meilleure offre actualisée à décembre 2021 ! (1,70%). La période est instable ; chaque semaine qui passe modifie les taux et déséquilibre notre plan d'affaire ! Frais de dossier, nature et montant des garanties exigées, durée du prêt... après de multiples ajustements et négociations, nous avons retenu l'offre du Crédit Agricole : un emprunt de 350 000€ à 1,70 % sur 16 ans, assorti d'un prêt court terme (avance de trésorerie) d'un montant et d'une durée alignés sur le montant et les délais de déblocage de la subvention.

D'autres sources de financement restent en attente : Crowdfunding, entrée au capital d'entreprises du secteur... : nous avons entamé des démarches en ce sens, sans succès à ce jour.

Le 9 février, nous déposons à la Communauté de Communes 3 « fiches actions » dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Écologique, volet local du plan de relance lancé par l'état fin 2020. L'une de ces fiches concerne un projet de nouvelle grappe photovoltaïque, une deuxième un projet d'ombrière PV sur parkings et la troisième un projet de démonstrateur de fabrication d'hydrogène vert. Ces projets pourraient faire l'objet de financements dédiés. Nous n'avons pas de nouvelle de ces demandes à ce jour.

Mais ce sont des leviers que nous espérons pouvoir actionner pour l'avenir

Durant toute cette année de montage des projets, il nous fallait pouvoir simuler à chaque instant les effets des options techniques et des choix financiers que nous nous apprêtions à faire. C'est Daniel Napoly, vice-président en charge des finances, qui s'est attaché à rendre disponible une nouvelle simulation à chaque fois qu'une donnée évoluait ou qu'une nouvelle variable venait affecter un projet. Les Centrales Villageoises nous ont mis à disposition des outils puissants ; encore fallait-il se les approprier, les actualiser avec nos données puis savoir les interpréter ! C'est une aide indispensable à la décision.

5. La cohérence avec nos objectifs statutaires : Le défi du sens de l'action.

Le 20 mars 2021, nous avons adopté en AG la Charte Cevidorées. Elle faisait suite à une crise de gouvernance interne, mais elle a surtout permis de mieux tracer les contours de ce qui nous rassemble.

Cevidorées regroupe des personnes qui ont des convictions partagées autour de l'urgence de la transition écologique. Mais ces personnes ont par ailleurs des valeurs, des choix de vie, des options politiques et sociales très diverses. Nous avons pu en juger lors de discussions internes parfois

serrées : fallait-il, par exemple, exiger le passe sanitaire à l'entrée d'un évènement que nous organisons ? Cette seule question divisait le collectif entre ceux qui considéraient comme évidente l'application d'une consigne sanitaire nationale et ceux qui considéraient indispensable de réagir contre une insupportable privation de liberté...

Ces questions ont pu être dépassées sur le moment, mais ne sont pas éteintes pour autant. Un collectif comme le nôtre doit avancer avec la somme des personnalités, des convictions, des regards sur le monde qui le composent.

C'est une des raisons qui nous a conduit à lancer dès novembre 2021 la Journée d'échanges « Cevidorées en action » de mars 2022.

De fait, Cevidorées n'est pas une entreprise de pose de panneaux photovoltaïques ! Si un de nos objectifs consiste en effet à produire localement des énergies renouvelables c'est d'abord pour témoigner par l'action que les questions d'énergie nous concernent tous : il s'agit de promouvoir la transition énergétique c'est-à-dire non seulement de produire localement, mais aussi de favoriser les changements de comportement et l'avancée vers une plus grande sobriété. Ce travail de sensibilisation prend du temps, sans certitude de succès, mais c'est lui qui donne du sens à la production locale d'électricité. Sans lui, notre Centrale Villageoise manquerait sa cible. C'est le sens du texte de « plaidoyer » que nous avons rédigé avant les élections régionales de juin 2021 : il s'agissait de rappeler aux électeurs comme aux candidats combien la question écologique est aussi une affaire locale qui nous concerne tous. Plutôt que de l'expédier aux candidats, nous décidons finalement de le publier sur notre site.

C'est avec cet objectif de sensibilisation que, en avril 2021, nous décidons de mettre en place une grande « Fête des Energies renouvelables ». Accompagnés pour son organisation par l'Agence Locale de Transition Energétique (ALTE), cette fête se prépare tout au long du printemps et de l'été et se tient le 10 octobre au Domaine des Communes à Anse. 7 stands et 4 ateliers permettent d'approcher différentes sources d'énergies renouvelables et une table ronde d'échanger sur les enjeux énergétiques actuels. La journée se déroule dans une ambiance décontractée, plutôt festive et sous une météo bien ensoleillée ; 140 personnes viennent y participer dont 35 enfants, issus de 19 communes de la région ainsi que plusieurs élus et personnalités.

6. Ne pas rester dans l'entre soi : le défi de la communication.

Nous évoquons ci-dessus l'importance des contacts et des réseaux pour une organisation comme la nôtre. La communication est un enjeu d'autant plus important que sans bureau, sans équipe permanente, le partage d'information est une nécessité vitale.

- Cevidorées diffuse à l'ensemble de sa liste de diffusion (plus de 350 contacts) et notamment à tous ses actionnaires, une Newsletter trimestrielle. Elle synthétise les éléments essentiels de la vie de notre Centrale Villageoise. 3 numéros ont été diffusés en 2021
- Depuis février dernier, il a été décidé de diffuser une lettre interne, à destination, comme son nom l'indique, des membres du collectif et du Conseil de gestion. 8 numéros ont été réalisés et envoyé aux 44 membres du collectif sous forme de e-mailing.
- Chaque semaine, ce même collectif reçoit le Compte Rendu bref du Zoom info du mercredi ; c'est le journal de l'action quotidienne de Cevidorées.

La communication, c'est aussi vers l'externe : le site web reste le vecteur indispensable de notre visibilité, bien qu'il soit encore trop peu fréquenté. En 2021, 4675 utilisateurs ont fréquenté le site

pour un total de 5791 sessions et 11 559 pages vues. Cela signifie qu'il y a en moyenne 15 visites par jour sur le site et que chaque visiteur consulte en moyenne 2 pages du site lors de chacun de ses visites.

Cevidorées utilise le modèle de site internet proposé par les Centrales Villageoises. En pointe sur ce sujet, Cevidorées travaille à une meilleure sécurité, une plus grande attractivité et des fonctionnalités nouvelles pour le site, améliorations conçues en associant les Centrales Villageoises et possiblement exportables, à l'avenir, vers le système d'information partagé des Centrales Villageoises ou auprès des collectifs qui le souhaiteraient.

La crise du COVID n'a pas permis d'organiser des réunions publiques cette année. Seuls quelques événements auront survécu : la Foire au miel à Chazay d'Azergues en juillet, les forums des associations en septembre (Pommiers, Anse, Val d'Oingt, Chatillon, Lozanne, Porte des Pierres Dorées...) la fête des Energies Renouvelables en octobre.

Et puis nous avons pu expérimenter en mars dernier des interventions de sensibilisation en collège, avec 3 classes de 5^{ème} : action à poursuivre et développer !

Enfin, quelques articles de presse aident à nous faire connaître : Agir à Lyon et sa région (5 février), Le Progrès (11 mars : Létra, 17 mars : Belmont, 25 mars : compte rendu de l'AG), le Patriote (7 octobre : fête des EnR) sont autant d'articles qui parlent des actions de Cevidorées et qui peuvent inciter à nous rejoindre.

2021 fut une année d'activité intense.

Il est impossible de détailler ici les multiples démarches, réunions, visites, rendez-vous, travaux divers, comptes-rendus, études et documents réalisés par l'un ou l'autre membre de Cevidorées. Un recensement exhaustif du travail fourni par chacun conduirait sans doute à comptabiliser un cumul équivalent de plusieurs Temps Plein sur l'année.

Il y a vraiment de la ressource et de l'énergie à Cevidorées !
